



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



14085309

TRIBUNAL DE COMMERCE

09 AVR. 2014

NIVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/04/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : BE 0444.109.748

Dénomination

(en entier) : **KEYMOLEN AGRI**

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Siège : Route de Bruxelles 47 1430 Rebecq

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : modification de votre numéro d'habitation

suite à la construction d'un nouvel immeuble route de Bruxelles entre les n°1C et 1D, il s'aère qu'une révision de la numérotation d'une partie de la rue s'impose. c'est pourquoi le collège communal a décidé de vous attribuer pour votre hangar : le n°47. Cette mesure prendra ses effets en date du 01.03.2014

Keymolen Raemond Lucien
Act. délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature